



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

ACTUALITÉS FÉVRIER 2014

DOTC Val de Marne

Quelques jours après l'annonce du plan stratégique par le PDG de La Poste, le projet de transfert des activités cedex et concentration de Créteil PPDC à la PIC de Créteil était gelé.

Si cette annonce satisfait largement les collègues de Créteil, une telle annonce, prise dans l'urgence n'est pas rassurante pour l'avenir notamment de la PIC de Créteil !!

Projets de transfert d'activité en 2014 !!!

Lors de la CDSP du 07 février, la Direction du Val de Marne a confirmé le gel de ce projet et annonce plusieurs priorités que la DOTC souhaiterait mener en 2014. Pour d'autres projets annoncés il y a quelques semaines, ils seraient aussi gelés.

► **Transfert de la Varenne PDC à St Maur.** Plusieurs travaux à St Maur sont planifiés mais ne seront pas suffisants pour nous convaincre du bien fondé de ce projet. L'espace de travail reste très insuffisant pour permettre de bonnes conditions de travail. Les suppressions d'emploi que la DOTC souhaite effectuer sur cette réorganisation ne sont pas acceptables. La question de la prime de transfert pour les collègues de la Varenne doit aussi être abordée rapidement en contrepartie des contraintes de HLP de ce projet.

► **Le Transfert de St Mandé à Vincennes** reste toujours d'actualité. Il est directement lié à la réalisation d'importants travaux indispensables dans les locaux de Vincennes. Un CHS CT départemental se tiendra mardi 18 février à Vincennes. La CFDT revendique pour ce projet une prime de transfert importante et le maintien de tous les emplois.

► **Transfert des collectes de Villejuif et du KB à Rungis PPDC.** Des travaux d'agrandissement du site de Rungis sont à l'étude par la reprise de surface à l'Enseigne. Ce Transfert vient s'ajouter à celui des collègues du cedex de ces mêmes communes. L'avenir de la PPDC d'Ivry est aussi posé !! Concernant le transfert de la distribution de Fresnes et l'Hay à Rungis, le projet semble gelé pour 2014 mais pas abandonné...

► **La délocalisation de la distribution de Choisy le Roi et Thiais** est une priorité 2014 pour la DOTC même si le financement du projet n'est toujours pas validé par le siège Courrier. Un local a été trouvé sur la commune de Choisy « aux cosmonautes ». Prévu aussi pour accueillir la distribution d'Orly et Villeneuve le Roi, ce dossier semble écarté pour 2014, le bail du bureau d'Orly n'étant pas dénoncé.

► **Concernant Créteil PPDC**, un local serait trouvé proche de la Zone Europarc pour le transfert de toutes les activités du site. Là aussi, la décision du siège devrait intervenir très rapidement. Pour autant, l'avenir du cedex et des collectes sur ce site n'est pas garanti.

Beaucoup de projets sont à l'étude dans le département ou gelés mais pas forcément abandonnés. La Poste poursuit sa stratégie de plan d'économie par une vision à très court terme de l'organisation du courrier. Pas étonnant aujourd'hui que les Postiers de tous niveaux et toutes fonctions soient totalement déstabilisés par les différents choix opérés.

Villejuif PDC :

La réorganisation en cours reste totalement bloquée. Après un troisième vote organisé par la Direction locale, la CFDT reste totalement opposée aux 4 suppressions de quartiers.

Si la DOTC a accepté certaines revendications CFDT comme le maintien du scénario à 5 jours de repos toutes les 10 semaines et un déploiement de quadéo limité, une négociation sur le nombre de QL est pour l'instant écartée.

La DOTC aurait pourtant lâché 1 emploi de rouleur supplémentaire et un agent en renfort ?? Pour la CFDT c'est sur le nombre de QL que la DOTC doit maintenant négocier.

FACE À UN TEL REFUS, UN CONFLIT LOCAL DEVIENT INCONTOURNABLE.



Les annonces récentes de rattachement de l'activité de Coliposte au Courrier viennent percuter un peu plus certains projets. La DOTC du Val de Marne n'écartant pas la possibilité de reprendre rapidement dans certaines PDC ou PPDC la distribution du colis !!

Élections Municipales des 23 et 30 mars

La Poste souhaite par tous les moyens de réduire le nombre d'heures supplémentaires payées aux postiers pour assurer la distribution des plis électoraux. Si lors de notre seconde rencontre, la position de la DOTC a légèrement varié en notre faveur, rien n'est pour l'instant acté.

Une prochaine CDSP aura lieu le 21 mars. Ce sujet devra être à nouveau abordé.

Les syndicats se sont rencontrés pour élaborer une position commune et envisager le mode d'action adapté pour obtenir une revalorisation des compensations.

La volonté de la DOTC de ne payer que les dépassements constatés semble écartée cette fois ci. La CFDT l'aurait de toute façon combattue.

Dans cette période d'incertitude, La CFDT réitère ses exigences :

- ▶ la revalorisation des fonctions à la concentration et au cedex par le grade 1.3 minimum et la création de poste en classe 2
- ▶ Le 1.3 généralisé pour tous les agents ayant 2 ans d'ancienneté
- ▶ la révision à la hausse des primes d'équipe 2013 face à des objectifs de taux d'instances de plus en plus irréalistes
- ▶ L'ouverture d'un plan de promotion à la PIC pour valider enfin les distorsions existantes et permettre de véritables plans de carrière
- ▶ Des négociations sur les volets indemnitaires en accompagnement des projets de la DOTC

La situation de l'emploi est telle dans le département que les journées de sécabilité, trop souvent imposées et non justifiées dégradent encore davantage nos conditions de travail. Plusieurs établissements sont touchés de manière récurrente : Les collègues de Maisons-Alfort en souffrent trop souvent et les compensations sont très souvent inexistantes.

A Villejuif et Arcueil, c'est l'addition de bacs et caissettes en reste sur plusieurs positions de travail qui percutent les agents lors de leur retour de congés ou de RTT.

Certains établissements doivent cesser les recours abusifs à la sécabilité faute de quoi leur niveau d'abstentéisme va continuer de croître.

La CFDT, La Force syndicale d'aujourd'hui



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Bulletin d'adhésion à la CFDT

NOM (M., Mme, Mlle)..... Prénom..... Date de naissance.....

Adresse personnelle.....

Code postal Ville.....

Etablissement..... Ville.....

Niveau de fonction..... Salaire net imposable..... Indice brut.....
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date..... Signature :



cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org